

PROGRAMME DE FORMATION FORMATION JUGE NIVEAU 1 & 2 GYMNASTIQUE ACROBATIQUE

I - OBJECTIFS DE L'ACTION DE FORMATION

- N1 : Être capable de juger à l'exécution et à l'artistique les exercices du niveau de pratique Fédéral
- N2 : Être capable de juger l'exécution de toutes les catégories des filières Fédéral A & B et National B
- N2 : Être capable de juger l'artistique de toutes les catégories des filières Fédéral A & B et National B
- N2 : Être capable de calculer la note de difficulté des exercices semi imposés des filières Fédéral et National B
- N2 : Être capable d'appliquer les pénalités relatives au juge à la difficulté et au juge arbitre des exercices semi imposés des filières Fédéral et National B

II - PUBLIC ET PREREQUIS

Les participants doivent :

- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (N1 14 ans et N2 15 ans)
- Avoir une licence FFG valide
- Avoir suivi l'ensemble de la formation pour se présenter à l'examen
- A titre dérogatoire, l'accès à la formation de niveau 2 est permis sans prérequis de détention du niveau 1
- Formation pouvant être ouverte aux personnes en situation de handicap (merci de nous contacter pour déterminer l'aménagement adapté)

III - DUREE

L'action de formation juge niveau 1 & 2 Gymnastique Acrobatique sera d'une durée de 18 heures.

IV - MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENTS

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrements mis en œuvre :

- Salle de formation (cours théorique)
- Etude de vidéos
- Questionnaires
- Mise en situation
- Vidéoprojecteur

La formation sera assurée par des formateurs certifiés par InteraGYM FORMATION et possédant les compétences requises pour proposer une formation de qualité.

Nom et parcours des autres formateurs disponibles sur simple demande.

V - CONTENUS

- N1 & N2 : Connaissance des filières de compétition
- N2 : Rôle des différents juges et organisation du jury
- N1 & N2 : Organisation des compétitions du niveau de pratique Fédéral et National B



InteraGYM
FORMATION



- N1 & N2 : Engagements aux compétitions du niveau de pratique Fédéral et National B
- N1 : Composition des exercices du niveau de pratique Fédéral
- N1 : Note de difficulté des exercices du niveau de pratique Fédéral
- N1 : Pénalités du juge arbitre et du juge à la difficulté des exercices du niveau de pratique Fédéral
- N1 : Rôle et organisation du jury d'exécution
- N1 : Connaissance des pénalisations d'exécution
- N1 : Rôle et organisation du jury artistique du niveau de pratique Fédéral
- N1 & N2 : Connaissance de la notation à l'artistique du niveau de pratique Fédéral et National B
- N1 : Mode de calcul des notes
- N1 : Méthode d'écriture des pénalisations (symbolique des éléments)
- N1 & N2 : Pratique de jugement
- N1 : Technique des éléments de base
- N2 : Les pénalisations du juge arbitre dans les exercices de la filière National B
- N2 : Les pénalisations du juge à la difficulté en filières Fédéral A & B et National B
- N2 : Calcul de la difficulté en filières Fédéral A & B et National B
- N2 : Connaissance des pénalités d'exécution (approfondissement)
- N2 : La valeur artistique d'un exercice
- N2 : Méthode d'écriture des exercices et pénalités (symbolique)
- N2 : Technique des éléments de différents niveaux (jusqu'à National B)

VI - MOYENS DE SUIVI ET D'EVALUATION DE LA FORMATION

Le suivi de la formation est évalué par une fiche d'émargement signée par demi-journée par les stagiaires et formateurs.

L'évaluation de la formation se fait durant et en fin de formation par un examen final :

- Epreuve théorique : QCM
- Epreuve pratique : Jugement Vidéo

Un questionnaire de satisfaction est également transmis à chaque stagiaire.

InteraGYM FORMATION

Comité Auvergne-Rhône-Alpes de Gymnastique | *Siège social* : 10, Avenue Viviani 69200 VENISSIEUX
Accueil & Adresse postale : Maison Régionale des Sports - 68, avenue Tony Garnier - CS 21001 - 69304 LYON Cedex 07
04 78 00 88 85 | contact@interagym-formation.com | www.interagym-formation.com

